



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

quatre vingt dix huit

L'an mil neuf cent ~~soixante~~ ~~XXXXXXX~~ le 17 décembre à 20 H.
le Conseil municipal de la Commune de BRENNILIS
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous
la présidence de M. CORRE Yves Maire.

OBJET :

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 10

Date de convocation du Conseil municipal : 09 décembre 1998

RENFORCEMENT DES
CANALISATIONS D'EAU
POTABLE dans le bourg

PRÉSENTS : MM. CORRE Yves, JAFFRE Marie-Noëlle,
LAURENT Henri, GRALL Jean-Michel, CHAUSSY Guy,
BERRIEN Claudine, LE MERCIER Maryvonne, LE CLOITRE Jacque-
line, PAUL Pierrer.

ABSENTS : MM. Jean MIOSSEC excusé

M. Ile JAFFRE Marie-Noëlle

a été élu secrétaire.

Monsieur le Maire donne lecture au Conseil Municipal du résultat d'appels d'offres concernant le programme de renforcement des canalisations d'eau potable du centre bourg, suite à l'ouverture des plis du 15 octobre 1998.

La commission d'appel d'offres a retenu l'entreprise "TOULGOAT" de GOURIN, pour un montant TTC de 887 091,39 .

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve la décision de la Commission d'appel d'offres et autorise le Maire à signer le marché.

Fait à Brennilis, les jour, mois et an que dessus.

Le maire,

CORRE Yves.

